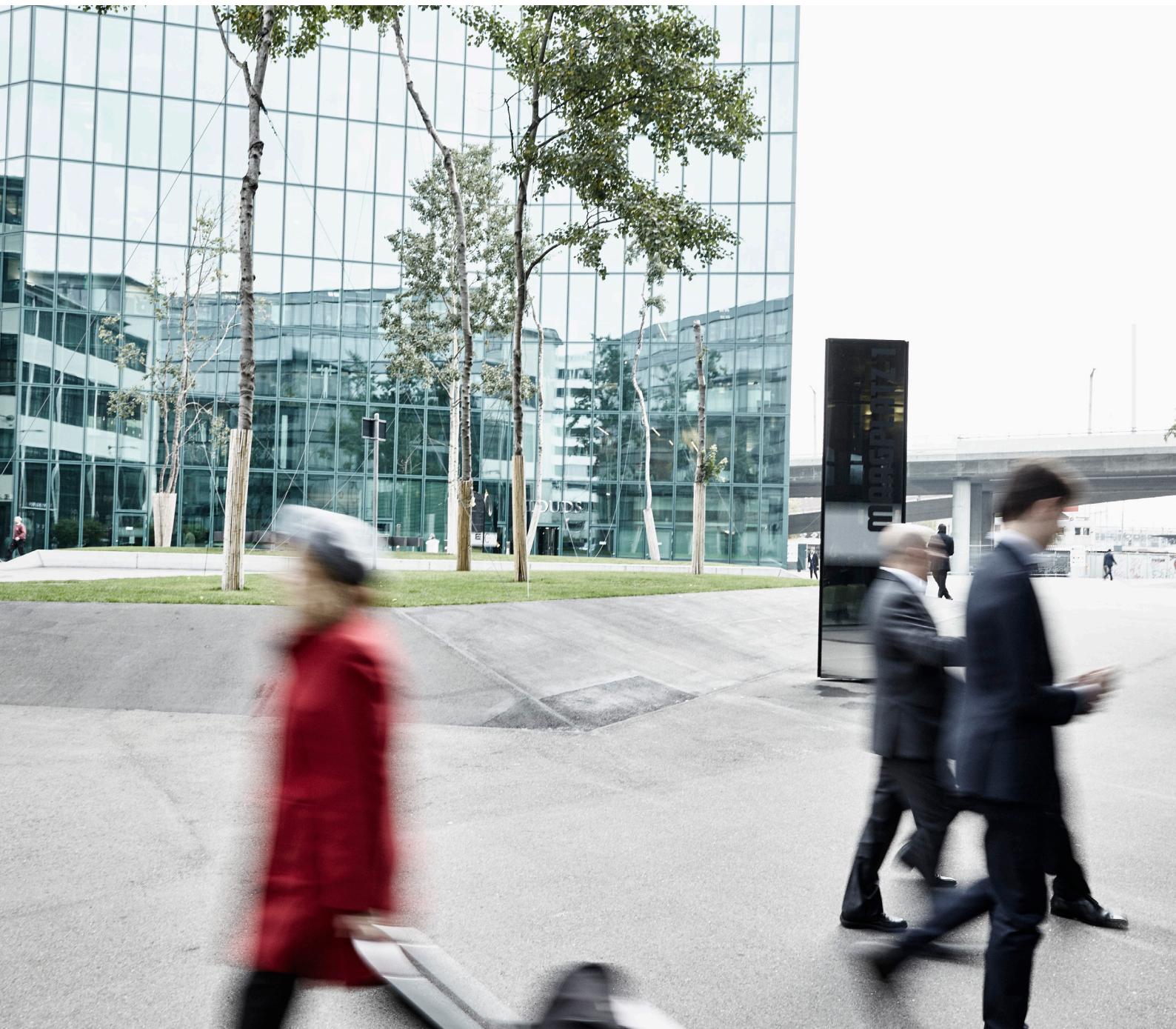


Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Conferenza delle direttrici e dei direttori di finanza delle città



Rapport annuel 2024



Rapport annuel 2024

1. Organisation et croissance du nombre des membres

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) traite, d'entente avec l'Union des villes suisses (UVS), des questions de politique fiscale et financière qui concernent les villes suisses. Elle veille à ce que les villes adoptent une position uniforme dans ces domaines de la politique et s'engage pour une représentation efficace des demandes communes en matière fiscale et financière vis-à-vis de la Confédération et des cantons. La CDFV a été fondée en 2014. De 22 membres fondateurs au départ, elle n'a cessé de croître et regroupait déjà 39 villes membres à fin 2024. Durant l'année écoulée, elle a accueilli Willisau comme nouveau membre.

2. Comité

Aucun nouveau membre n'a été élu au Comité lors de l'Assemblée générale de 2024. Pour la fin 2024, Michael Aebersold (Berne) et Urs Marti (Coire), se sont retirés du Comité de la CDFV en raison de la fin de leurs mandats dans leurs villes respectives. Un changement de personne a également eu lieu au Secrétariat: Michael Felber, directeur de la CDFV depuis 2020, a quitté son poste à fin octobre. Sa successeure Anna Meisser a repris la direction dès janvier 2025.

3. Thèmes prioritaires

Imposition individuelle: auditions

Le Secrétariat de la CDFV a élaboré un [positionnement sur l'imposition individuelle](#), qui a été approuvé par le Comité de la CDFV et par celui de l'Union des villes. Le 22 avril 2024, une audition a eu lieu devant la CER-N, à laquelle étaient invités les cantons (CDF) ainsi que les villes (UVS) et les communes (ACS). Franziska Bitzi Staub, présidente de la CDFV, et Caroline Lüthi, directrice de l'Office des impôts de Winterthour, ont représenté la position des villes. Le Secrétariat de la CDFV s'est également entretenu avec plusieurs élues et élus des Chambres fédérales lors des sessions de printemps et d'été. À la session d'automne 2024, le Conseil national a adopté la loi fédérale sur l'imposition individuelle

(24.026) par 98 voix contre 93 et une abstention. Avec l'Union des villes, la CDFV a fait parvenir à la CER-E une lettre qui expose la position des villes. La CER-E doit discuter de l'imposition individuelle en janvier 2025.

Désenchevêtrement 27 – Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

Depuis quelques temps, la Confédération et les cantons ont clairement réaffirmé une volonté politique de poursuivre le désenchevêtrement des tâches et des financements entamé dans le cadre de la péréquation financière nationale. La CDFV a donc exprimé à plusieurs reprises (rencontre entre les présidences CDF-CDFV, Assemblée générale avec la conseillère fédérale Keller-Sutter, etc.) la demande de pouvoir également participer au projet. Le 19 septembre 2024, l'UVS a reçu une invitation de l'AFF et de la CdC pour participer au projet. Anders Stokholm, président de l'UVS, représentera les intérêts des villes au sein de l'organe de décision politique.

Réexamen des tâches et des subventions 2024

Lors de sa séance du 20 septembre 2024, le Conseil fédéral a fixé quelles mesures d'allègement doivent être poursuivies parmi celles issues du rapport du groupe d'experts «Réexamen des tâches et des subventions» qu'il a institué. Le Conseil fédéral veut surtout prendre des mesures du côté des dépenses, mais il en prévoit aussi du côté des recettes. Dans une lettre commune adressée à l'ensemble du Conseil fédéral, l'UVS et la CDFV ont souligné qu'en raison de la structure fédérale du pays, les mesures d'économie proposées touchent non seulement les cantons, mais aussi les villes et les communes. Plusieurs mesures entraîneraient des réductions directes des prestations à la population urbaine et un affaiblissement sensible de la qualité de vie. C'est notamment le cas des contributions aux Projets d'agglomération, de la décarbonisation des transports publics, de la croissance zéro du Message culture, de la réduction de la compensation des charges excessives dues à des facteurs socio-démographiques ainsi que des contributions fédérales à l'accueil extra-scolaire des enfants. Tout ceci équivaudrait à un transfert unilatéral de charges sur les villes et les communes. Il a donc été suggéré de mener une discussion sur la politique financière entre les trois niveaux de l'État, qui puisse conduire à des solutions coordonnées.

4. Événements et contacts

Assemblée générale

L'Assemblée générale de la CDFV s'est tenue le 17 mai 2024 au Restaurant zum Äusseren Stand à Berne. La présidente Franziska Bitzi Staub en a dirigé la partie statutaire. Pour son jubilé des 10 ans, la CDFV a ensuite eu le plaisir de recevoir la cheffe du Département fédéral des finances (DFF) Karin Keller-Sutter. La conseillère fédérale a présenté un exposé sur les structures de l'État et les questions institutionnelles, en se concentrant sur le partage des tâches entre les niveaux de l'État et en abordant la difficile situation budgétaire actuelle de la Confédération. Lors de l'apéritif qui a suivi, elle s'est tenue à disposition des membres de la CDFV pour des échanges personnels. Avec plus de 40 participantes et participants, cette neuvième Assemblée générale a connu une bonne fréquentation.

Colloque «Évolution de la population dans les villes suisses»

Le Colloque de la CDFV, qui s'est tenu le 20 septembre 2024 à Berne, était consacré au thème de l'évolution de la population dans les villes suisses. Par le biais d'une étude, la CDFV a analysé la croissance différenciée des communes urbaines et les effets qu'elle a sur celles-ci. Sarah Fuchs, d'EBP Suisse, a présenté les résultats de l'étude, qui esquisse cinq domaines d'action dans lesquels les villes peuvent réagir à la croissance et à ses conséquences. Le Colloque a été l'occasion pour les membres d'échanger à ce sujet et d'assister à la présentation d'exemples concrets de pratiques des villes de Berne et de Meyrin. Orateur invité, Hendrik Budliger, fondateur du centre de compétences Demografik, a en outre donné un aperçu de l'évolution démographique future dans les villes suisses. Les discussions étaient modérées par Felix Walter, partenaire Ecoplan. Près de 30 personnes ont pris part au Colloque.

Rencontre des Comités de la CDFV et de la CDF

Le 22 novembre 2024, les Comités de la CDFV et de la CDF se sont rencontrés pour la première fois. Les années précédentes, les rencontres se limitaient aux deux présidences. Les thèmes de l'échange, tenu à la Maison des Cantons à Berne, ont été entre autres l'imposition individuelle, les programmes d'économies de la Confédération et le projet Désenchevêtrement 27. Les deux Comités ont décidé que la rencontre se tiendrait dorénavant chaque année, afin d'intensifier l'échange commun.



Le comité de la CDFV et le directeur 2024.

Organes

Présidente

Franziska Bitzi Staub Conseillère municipale de Lucerne

Vice-président

Daniel Leupi Conseiller municipal de Zurich

Comité

Michael Aebersold	Conseiller communal de Berne
Kaspar Bopp	Conseiller municipal de Winterthour
Laurent Dietrich	Vice-syndic et conseiller communal de Fribourg
Alfonso Gomez	Conseiller administratif de Genève
Fabio Käppeli	Conseiller municipal de Bellinzone
Urs Marti	Maire de Coire
Maria Pappa	Maire de Saint-Gall
Mark A. Wisskirchen	Conseiller municipal de Kloten
Véronique Bittner-Priez	vice-directrice de l'Union des villes suisses (avec voix consultative, jusqu'en mai 2024)
Monika Litscher	vice-directrice de l'Union des villes suisses (avec voix consultative dès juin 2024)

Secrétariat

Michael Felber Directeur de la CDFV (jusqu'à fin octobre 2024)

Lionel Weber Directeur ad interim de la CDFV (novembre-décembre 2024)

Maja Münstermann Administration, UVS

Comptes 2023, Comptes et Budget 2024, Budget 2025

	Comptes 2023 CHF	Comptes 2024 CHF	Budget 2024 CHF	Budget 2025 CHF
RECETTES				
Cotisations des membres	146 000.00	148 000.00	146 000.00	150 000.00
Recettes des colloques et conférences	1410.00	270.00	500.00	500.00
TOTAL DES RECETTES	147 410.00	148 270.00	146 500.00	150 500.00
DÉPENSES				
Assemblée générale	3 543.70	5 028.05	4 000.00	4 000.00
Médias	659.15	661.55	2 000.00	2 000.00
Colloque / conférence	6 049.60	10 763.80	8 000.00	8 000.00
Projets	49 697.10	50 905.05	50 000.00	50 000.00
Frais administratives	0.00	0.00	1 000.00	1 000.00
Traductions	10 589.95	2 959.65	10 000.00	10 000.00
Internet	452.35	454.00	700.00	700.00
Groupes de travail, comm.	776.40	695.10	2 000.00	2 000.00
Rapport de gestion	624.65	627.00	1 000.00	1 000.00
Révision	807.75	918.85	1 000.00	1 000.00
Frais Banque/Poste	60.00	60.00	60.00	60.00
Secrétariat général	54 250.00	54 250.00	54 250.00	54 250.00
TOTAL DES DÉPENSES	127 510.65	127 323.05	134 010.00	134 010.00
Benefice (+) / Déficit (-)	19 899.35	20 946.95	12 490.00	16 490.00

Bilan au 31.12.2024

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
ACTIFS		
FONDS DE ROULEMENT		
Liquidités		
PostFinance	147 351.52	131 327.57
	147 351.52	131 327.57
Créances sur livraisons / prestations		
Créances sur livraisons / prestations	0.00	0.00
	0.00	0.00
TOTAL DU FONDS DE ROULEMENT	147 351.52	131 327.57
SOMME DU BILAN	147 351.52	131 327.57
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes		
sur livraisons / prestations	0.00	0.00
	0.00	0.00
Autres dettes à court terme		
Compte courant UVS Berne	0.00	0.00
	0.00	0.00
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	900.00	5 823.00
	900.00	5 823.00
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	900.00	5 823.00
CAPITAUX PROPRES		
Patrimoine au 01.01.	125 504.57	105 605.22
Bénéfice annuel	20 946.95	19 899.35
PATRIMOINE AU 31.12.	146 451.52	125 504.57
SOMME DU BILAN	147 351.52	131 327.57

Rapport de l'organe de révision

BLASER
TREUHAND
BERN

Konferenz der städtischen
Finanzdirektorinnen und -direktoren
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KONIZ BERN
Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 10. März 2025

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Konferenz der städtischen
Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen
Städteverbandes.

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der
Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes, für das am 31. Dezember 2024 abgeschlossene
Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe
darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die
gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten
Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass
wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine
Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische
Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim
geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der
betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und
weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer
Gesetzesverstöße nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir
schließen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und
den Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG

Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Zugel. Revisionsexperte
Leitender Revisor

Christian Flury
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugel. Revisionsexperte

Beilage: Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes

Aarau	Neuchâtel
Baden	Rapperswil-Jona
Bâle	Reinach, BL
Bellinzona	Riehen
Berne	Schaffhouse
Bienne	Schlieren
Coire	Spiez
Dietikon	Soleure
Frauenfeld	St-Gall
Fribourg	Thoune
Genève	Uster
Gossau SG	Vevey
Grenchen	Wädenswil
Horgen	Wallisellen
Kloten	Willisau
Lausanne	Winterthour
Liestal	Yverdon-les-Bains
Lugano	Zollikon
Lucerne	Zurich
Meyrin	

Editeur

Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Téléphone +41 31 356 32 32, info@cdfv.ch, www.cdfv.ch

Photo

«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (sur mandat de l’UVS)

Layout

Atelier KE, Meiringen